

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS



Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 28 Octobre 2024

Présents : M. GILLES (Président), M. CHAUMARD, Mme GUEGAN.

Excusé : M. RANC. Mme NICOLAS

SECTEUR CHAMPIONNAT

D3 :

Le match N° 28883396 : **ST DIDIER PERNES / LAPALUD** du 10/11 à jouer le Samedi 09/11 en attente accord LAPALUD.

Le match N° 28882926 : **LE THOR US / AUREILLE FC** du 03/11 se jouera à 13h

D4 :

Le match N° 29203873 : **LE THOR US 2 / ETOILE D'AUBUNE 2** du 03/11 se jouera à 11h

Le match N° 29204156 : **FC AUREILLE 2 / VILLELAURE 1** du 10/11 est reporté au 24/11 à 15h00

Le match N° 28940551 : **RICHERENCHES 1 / RASTEAU 2** du 29/09 perdu par pénalité **RICHERENCHES** moins 1 point pour non envoi de la Feuille de match après amende du 21/10.

Le club visiteur n'obtient pas le gain du match.

SECTEUR COUPE

Prochain tirage des Coupes : Lundi 04/11 à 18h00 :

- 1/8^{ème} Coupe de l'Espérance à jouer le 24/11
- Cadrage Coupe Roumagoux à jouer le 24/11
- 1^{er} Tour Coupe Ulysse Fabre à jouer le 24/11
- 1/8^{ème} Coupe Grand Vaucluse à jouer le 24/11

Nota : Pour les clubs de ligue pris par la Coupe de la Ligue, les matchs seront reportés au 22/12 ou au 05/01/2025. (Possibilité d'entente entre les clubs)

Coupe Espérance :

Le match N° 29870004 : MONDRAGON SC 2 / VELLERON SO 2 non joué le 27/10 devra se jouer le
Vendredi 1^{er} Novembre à 15h00 (Plus de date avant le Prochain Tour)

